

LA NOUVELLE SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE EN DEVENIR

SIMON LANGLOIS*

Société tricotée serré pour les uns, société dont la diversité a trop longtemps été occultée pour les autres, le Québec n'a pas échappé à la nécessité de réinterpréter périodiquement son existence, comme le montrent les débats nombreux qui ont marqué son histoire. Le Québec est entré dans le XX^e siècle en se situant dans l'espace du Canada français (années 1900), revendiquant le statut de nation cofondatrice du Canada binational rêvé par les élites canadiennes-françaises de l'époque ; il a quitté le XX^e siècle dans l'espace de la société québécoise, dans l'espace d'une nation francophone refondée s'inquiétant de l'état de sa démographie, de l'intégration de ses nombreux immigrants à la majorité francophone et se questionnant sur la place de l'anglais, langue parlée par l'importante minorité nationale anglo-québécoise, mais aussi langue du continent nord-américain, sans oublier les inquiétudes soulevées par la crise de l'emploi en régions ressources et, questions plus terre-à-terre, le sous-entretien des infrastructures publiques et le financement du système de santé.

Nous nous proposons de cerner les contours de ces débats qui marquent l'espace public québécois dans les premières années du nouveau millénaire, alors que la capitale du Québec fête ses quatre cents ans d'existence. Ces débats, ces lectures et ces interprétations que la société élabore sur elle-même sont en lien étroit avec les structures sociales et économiques de l'époque qu'il faut aussi rappeler en parallèle pour mieux les comprendre et les analyser, car les discours publics dominants ne sont jamais indépendants des éléments de la morphologie sociale. Ainsi, s'il est tant question de financement de soins de santé, c'est que la population vieillit et si la question des accommodements raisonnables occupe le devant de la scène, c'est que la composition de la population change dans la foulée de l'immigration. Éléments discursifs et éléments de la morphologie doivent donc être présentés en parallèle.

La démographie en mutation

Comme bien d'autres sociétés occidentales développées, le Québec est engagé sur la voie d'un vieillissement de sa population, à mesure que progresse en âge la génération très nombreuse des babyboomers. Les premiers-nés de cette génération d'après-guerre (celle de 1939-1945) auront 65 ans en 2010, mais déjà nombre d'entre eux ont pris leur retraite. Leur poids dans l'ensemble de la population est encore plus faible que celui des aînés caractérisant la Suède, la France ou le Japon, par exemple, mais il ne fera qu'augmenter dans les années à venir. Par ailleurs, on observe déjà des pénuries de travailleurs dans certains secteurs de l'économie et dans certaines régions du Québec, conséquence de la dénatalité des derniers trente ans. Soulignons que le taux de chômage est déjà en forte diminution (autour de 6 %), alors qu'il était élevé depuis plus de quarante ans. Le premier défi qu'aura donc à relever la société québécoise est celui de la démographie.

En fait, la distribution de la population québécoise ne forme plus une pyramide, mais elle a plutôt pris la forme d'un cottage anglais à deux étages, ce qui signifie que les diverses générations qui coexistent ont des poids relativement semblables dans la société, un fait nouveau dans l'histoire, même si les générations nées entre 1945 et 1960 sont numériquement un peu plus nombreuses. Ce fait mérite d'être souligné, car cela signifie qu'une génération en particulier ne peut pas imposer ses plans à l'ensemble de la société, contrairement à ce qui se passait lorsque les babyboomers avaient vingt ans. Certains analystes soulignent que le poids des jeunes de moins de vingt ans diminue par rapport au passé. C'est exact, mais ce n'est là qu'un retour à la normale, car c'est plutôt le surnombre des jeunes dans les années 1960 et 1970 qui était exceptionnel.

La natalité a cependant remonté dans les années 2000 – certains parlent même d'un mini baby boom –, ce qui donne en ce moment une descendance d'environ 1,65 enfant par femme en âge d'enfanter. La mise en place d'une politique familiale intégrée semble avoir donné des fruits intéressants, au point où celle-ci est observée de près dans les autres provinces du Canada, et même à l'étranger. La politique familiale québécoise s'articule autour de trois mesures centrales : des garderies à prix accessibles pour les familles dont la gestion est décentralisée, un régime de congés parentaux accessibles aux mères mais aussi aux pères – qui sont de plus en plus intéressés par la formule – et des crédits fiscaux avantageux pour les familles, privilégiant le travail salarié des mères contrairement à l'ancienne formule des allocations familiales. Le revenu net des familles avec enfants est en conséquence plus élevé

au Québec qu'ailleurs au Canada, résultante de ces politiques qui ont ciblé l'aide aux jeunes familles.

Les Québécois vivent de plus en plus en milieu urbain et un certain nombre de régions sont en décroissance démographique. Le phénomène ira en s'accroissant dans d'autres régions, mais les dernières données laissent entrevoir un ralentissement de la décroissance des populations dans les régions, qui devraient atteindre une sorte de plancher qui stoppera le dépeuplement.

Économie des ressources en crise et développement territorial

Les régions ressources du Québec font face à d'énormes défis sur le plan économique, en particulier les régions qui dépendent de la forêt. L'épuisement de la ressource à proximité et la surexploitation industrialisée des forêts, sans oublier la mauvaise gestion du reboisement ont accentué les difficultés causées par des facteurs externes comme les entraves à l'exportation du bois aux États-Unis. Un grand nombre de villages et de petites villes vivent une crise économique importante, ce qui incite les plus jeunes à quitter ces milieux vers d'autres horizons plus favorables. Les villes minières et celles qui dépendent de grandes industries de transformation des métaux (Noranda, Alcan, Alcoa) s'en sortent mieux, mais là encore les emplois bien rémunérés d'autrefois subissent la concurrence de pays émergents (Brésil, Chine, Russie), ce qui crée des pressions à la baisse sur les salaires versés. Bref, le passage à l'économie du savoir et au capitalisme cognitif implique de difficiles réalignements dans les économies régionales du Québec, alors que les secteurs les plus dynamiques se retrouvent en ville (dans la grande région montréalaise surtout, mais aussi en Estrie, dans l'Outaouais, à Québec et dans les métropoles régionales en croissance).

Mais tout n'est pas noir, au contraire. Il existe au Québec un bon nombre de réussites en matière de développement territorial. « La traditionnelle différenciation rurale-urbaine se serait estompée ; elle fait maintenant place à une forte différenciation au sein des milieux ruraux dont la caractérisation est un des défis actuels des études rurales ». Bruno Jean et Pierre-André Julien, par exemple, insistent sur les facteurs locaux qui contribuent au développement (comme les relations de confiance dans le milieu, le dynamisme de l'entrepreneuriat local, la mobilisation des élites, la capacité à attirer et intégrer des immigrants, etc.). Sur ce plan, plusieurs régions du Québec, qui ont été aux prises avec des difficultés par le passé, sont devenues de véritables laboratoires de développement durable qui mériteraient

d'être mieux connus, comme l'indiquent les analyses publiées dans un numéro récent de la revue *Recherches sociographiques* (no 3, 2006) sur le développement territorial.

La langue française (encore elle !)

La question de la langue est aussi inévitable au Québec que les impôts et la mort l'étaient pour un célèbre économiste britannique. Qu'en est-il en 2008 ? Quel bilan dresser sur la situation ?

La Charte de la langue française (communément appelée Loi 101) poursuivait plusieurs objectifs : franciser les lieux de travail et permettre aux Québécois de travailler en français, scolariser en français les enfants d'âge scolaire (au primaire et au secondaire), donner un visage français à l'espace public (l'affichage, par exemple) et, plus largement, faire du français la langue d'usage commun dans l'espace public. Contrairement à ce que pensent certains, la loi n'avait pas de portée identitaire mais le législateur entendait plutôt faire respecter les droits de la majorité francophone (dans le respect des droits de la minorité nationale anglophone) tout en visant à intégrer les nouveaux arrivants à la majorité francophone par le biais de l'école commune, la langue de travail et la langue partagée dans l'espace public. Contestée à l'origine, la Loi 101 a finalement mieux été comprise, même par ses opposants, sauf par une poignée d'irréductibles, et elle est considérée aujourd'hui comme tout à fait légitime, ayant été qualifiée « de grande loi canadienne » par Stéphane Dion, actuel chef du Parti libéral du Canada. Des intellectuels de réputation internationale comme Michael Ignatieff ou Will Kimlicka ont atténué leurs analyses critiques formulées dans les années 1980 en reconnaissant les mérites et, surtout, la légitimité de cette entreprise de francisation. Faut-il rappeler que le Parlement du Canada a reconnu l'existence de la nation québécoise dans une résolution adoptée en 2007, nation dont les contours nouveaux sont dessinés par cette loi 101, en phase avec les perspectives contemporaines nouvelles des nations refondées et inclusives, ouvertes à l'accueil des nouveaux arrivants et respectueuses des droits individuels.

Trente ans après son adoption, les objectifs fixés par la Loi 101 ont-ils été atteints ? Répondre à cette question exigerait un livre entier, aussi esquisserons-nous quelques pistes pour baliser la réponse.

Les travaux disponibles donnent à penser que la francisation des grandes entreprises québécoises est largement effectuée. En 2007, 80,7 % des grandes entreprises de 50 employés ou plus avaient reçu leur certificat de francisation de l'Office québécois de la langue fran-

çaise. La proportion était de 71 %, dix ans auparavant, moindre encore dans les années antérieures. Les derniers 20 % sont soit en application de programme de francisation approuvé par l'Office (8,7 %) ou encore en évaluation par l'Office (10,6 %). On estime que cette part de 80 % d'entreprises certifiées est presque le maximum possible, compte tenu qu'il y aura toujours des entreprises en évaluation ou en application de programme. En trente ans, le Québec a atteint un objectif important, soit de créer des milieux de travail francisés dans ses grandes entreprises. Bien sûr, il reste des secteurs où la loi est difficilement appliquée (dans l'aéronautique, par exemple), mais les négociations se poursuivent souvent avec l'appui dynamique des syndicats. La langue anglaise est bien présente dans les grandes entreprises – mondialisation et libre échange obligent –, mais le droit de travailler en français est maintenant acquis dans la majorité des grandes entreprises.

La situation dans les petites entreprises est quelque peu différente, notamment dans l'île de Montréal. La loi 101, qui prévoit la délivrance de certificats de francisation, ne s'y applique pas (mais ce n'est pas le cas pour la langue d'affichage, qui doit être respectée) et les journaux font régulièrement état de cas, plus ou moins isolés, qui retiennent l'attention. Rappelons que se retrouvent fréquemment dans ces petites sociétés des travailleurs immigrants qui ont souvent une connaissance limitée du français. Cependant, la vigilance des consommateurs et des usagers crée une pression en faveur de l'usage du français. Sans verser dans une vision jovialiste des choses, il faut souligner que la pression est forte en faveur d'un usage accru du français dans les lieux où se posent des problèmes comme ceux qui retiennent l'attention des médias dans l'île de Montréal.

Le français est-il devenu langue de travail ? Cela dépend du lieu de travail (Montréal ou le reste du Québec) et de la langue maternelle. Le recensement de 2001 donne le portrait suivant de la langue de travail, que nous évoquerons dans les grandes lignes². Au Québec, 92,8 % des francophones (langue maternelle) travaillent principalement en français et 68,7 % des anglophones travaillent principalement en anglais. Dans l'île de Montréal, les proportions sont de 84,9 % des francophones qui travaillent en français et 74,3 % des anglophones qui travaillent en anglais principalement. On le voit, une majorité des anglophones du Québec peuvent travailler principalement dans leur langue et la pression de l'anglais sur les francophones est plus forte à Montréal. De leur côté, les allophones sont partagés entre les deux langues de travail. Au total, 42,7 % d'entre eux travaillent principalement en français dans tout le Québec, contre 35,4 % en anglais

principalement, alors que 12,2 % utilisent les deux langues (anglaise et française). Dans l'île de Montréal, les proportions sont de 40,1 % et 38,9 %, donc assez proches de l'ensemble. On le voit, les allophones sont tiraillés entre deux mondes linguistiques sur le marché du travail, qui est souvent la clé qui influence l'adoption d'une autre langue au foyer chez les immigrants. La langue de travail affecte-t-elle l'adoption de la langue parlée au foyer chez les immigrants qui font une substitution linguistique dans leur vie privée ? Répondre avec certitude à la question est difficile, mais de bonnes indications donnent à penser que la langue du travail et la langue de l'espace public ont un effet sur la sphère privée. Ainsi, 89 % des immigrants de langue tierce qui travaillent en français et vivent dans un espace francophone (hors Région métropolitaine de Recensement de Montréal) qui comprend cependant l'Outaouais ont adopté le français à la maison lorsqu'ils ont fait une substitution linguistique, mais la proportion baisse à 66,3 % dans la RMR de Montréal. Par contre, les immigrants qui travaillent en anglais ont adopté plus souvent l'anglais dans la sphère privée dans la RMR de Montréal (87,5 %) contre 78,9 % dans le reste du Québec. Tout porte à croire que la langue parlée au travail joue un rôle non négligeable dans l'adoption d'une autre langue par les immigrants, ce qui accentue l'importance que le Québec continue de favoriser, par ses interventions et ses politiques linguistiques, l'usage du français dans l'espace public et sur le marché du travail.

La scolarisation des enfants au primaire et au secondaire se fait obligatoirement en français au Québec, sauf pour les ayant « droits » de la minorité anglophone et des Canadiens anglais qui migrent vers le Québec, qui peuvent fréquenter les institutions scolaires anglophones. Une partie importante de ces derniers décide cependant librement de fréquenter plutôt les institutions de langue française.

Les enfants de la Loi 101 (comme on appelle familièrement les écoliers et les étudiants issus de l'immigration et qui ont fréquenté l'école française) ont le libre choix de la langue d'enseignement lorsqu'ils atteignent le postsecondaire (le cégep) et l'université. Au total, 57 % des finissants du secondaire de langue maternelle autre que la langue française ou anglaise avaient choisi de poursuivre leurs études en français au cégep en 2006, une proportion jugée trop faible par certains militants de la francisation du Québec qui recommandent que soit étendue au cégep la scolarisation obligatoire en français, ce que l'État québécois a toujours refusé. Les dernières données du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) indiquent aussi qu'une proportion grandissante des diplômés du secondaire de langue maternelle française poursuivent

leurs études en anglais au collège, soit 7,9 % de l'ensemble en 2006, ce qui représente une croissance de 61,2 % de leur proportion des diplômés, au point où il est possible de parler d'un certain engouement pour les études postsecondaires en anglais chez les francophones. Globalement, le secteur anglophone aux niveaux postsecondaire et universitaire est en pleine croissance sur le plan des effectifs. Ainsi les universités de langue anglaise du Québec attirent 28 % de tous les étudiants inscrits au Québec et leur part est en croissance.

L'étude des pratiques culturelles des Québécois indique aussi que ces derniers sont friands de spectacles et produits culturels anglophones. D'après la dernière enquête sur les pratiques culturelles des Québécois (2004)³, 72,1 % avaient assisté à des spectacles uniquement en français au cours de l'année (55 % des Montréalais), 9,3 % uniquement à des spectacles en anglais et 18,6 % à des spectacles donnés dans l'une ou l'autre langue. La part des spectateurs qui privilégient seulement des spectacles en anglais est évidemment plus grande à Montréal (20 %). L'enquête de 2004 montre aussi que les Québécois francophones lisent des livres régulièrement moins souvent (58,3 %) que les Québécois anglophones (67,1 %). On ne sera pas surpris d'apprendre que la langue d'écoute des chansons populaire est très souvent l'anglais, principalement chez les jeunes auditeurs : le tiers des jeunes Québécois écoute des chansons surtout en anglais et 54 % dans les deux langues indifféremment. Enfin, dernier indicateur, l'assistance à des projections de films diffusés en français a progressé de manière remarquable en vingt ans. C'est là un phénomène à souligner. D'après les compilations de l'Institut de la statistique du Québec, 53,8 % de toute l'assistance qui avait fréquenté un cinéma avaient assisté à une projection de films en français en 1985 et cette proportion est montée à 73,7 % en 2005, une hausse considérable en vingt ans⁴. Le développement du cinéma commercial et la sortie de « blockbusters » québécois francophones expliquent en bonne partie cette croissance du cinéma francophone au Québec.

Les Québécois sont aussi de friands consommateurs de télévision : les francophones regardent la télévision 23,8 heures en moyenne par semaine et les anglophones, 20,6 heures. Il faut noter que les francophones le font en français, selon les audiomètres, soit à 93,3 % en 2005 contre 88,1 % en 1988⁵.

L'offre culturelle francophone est importante au Québec dans tous les domaines. Celle-ci a sans doute atteint le maximum de son développement (ou sa vitesse de croisière) dans le secteur de la télévision. L'industrie du cinéma québécois francophone a connu un

développement important dans les dernières années, l'industrie du livre se porte bien d'après nombre d'indicateurs même si une partie de la population francophone lit peu, la presse francophone commence à attirer davantage de lecteurs immigrés en sol québécois et de langue maternelle autre que française ou anglaise. Par contre, la chanson anglophone concurrence plus vivement la chanson de langue française. Les Québécois francophones supportent leurs artistes et leurs médias parlant la même langue qu'eux, mais ils n'hésitent pas à consommer à l'occasion ou fréquemment des produits culturels accessibles en anglais. Les enquêtes sur les pratiques culturelles montrent enfin que les immigrants et les Québécois de langue anglaise consomment de leur côté davantage de produits culturels en français, ce qui est en lien avec la francisation du Québec évoquée plus haut.

Des institutions en question et des politiques profitables

Comme toute société, le Québec doit revoir périodiquement les orientations de ses institutions. Plusieurs questions sont à l'ordre du jour, en lien avec les changements morphologiques esquissés plus haut.

Le financement – et surtout l'organisation – des soins de santé de la population québécoise en inquiète plus d'un et la pression est forte d'ouvrir la porte au secteur privé, comme c'est le cas en France, par exemple. La question est rendue plus complexe par la montée des coûts qu'engendre le développement rapide des soins spécialisés et de la technologie dans le champ de la santé. Il en va de même pour l'enseignement universitaire et postsecondaire, qui souffre de sous-financement au Québec. Une question de fond est débattue sur la place publique : qui paiera pour l'enseignement supérieur et pour les soins de santé ?

La réforme des programmes dans les ordres d'enseignement primaire et secondaire refait périodiquement surface et les années 2000 n'y échappent pas, le Québec étant engagé dans la tourmente de la critique des programmes mis en place au tournant du siècle et dont les effets commencent à inquiéter les parents qui prônent un retour à l'acquisition de connaissances et non pas seulement à l'apprentissage de compétences.

La laïcité des institutions publiques est revenue à l'ordre du jour dans la foulée des débats sur l'intégration des immigrants à la majorité francophone. Voilà qu'a refait surface dans les années 2000 une question que plusieurs croyaient réglée dans le Québec de l'après-Révolution tranquille. En fait, les discours des nouveaux arrivants sur la religion – dont certains revendiquent la reconnaissance des symboles

religieux dans la sphère publique, comme le port du kirpan ou du islamique, et même une place pour leur religion dans le droit par exemple – ont mis les Québécois devant de nouvelles réalités qu'ils doivent gérer avec des points de repères nouveaux, comme c'est le cas ailleurs dans le monde. Les travaux des spécialistes sur la question indiquent que les accommodements et aménagements individualisés au quotidien dans les institutions et milieux de travail à Montréal (là se posent *de facto* ces questions) ne posent pas de difficultés. En fait, comme une sorte de hiatus entre certains discours alarmistes tenu sur la place publique (notamment celle de Hérouxville, maintenant connue !) et les pratiques quotidiennes dans les milieux concernés, cela se passerait plutôt bien. Ces éléments ont fait l'objet de débats et discussions à l'occasion de la Commission Bouchard-Taylor, de ce sera question plus loin.

Plus tardivement que d'autres, les Québécois apprennent à composer avec la présence de l'Autre, avec la présence de nouveaux « au sens significatifs » pour parler comme le sociologue Herbert Mead, de sorte que les nouveaux arrivants doivent eux aussi de leur côté s'adapter et s'impliquer dans de nouveaux milieux de vie et de travail en découvrant le visage français de la société d'accueil, qui exige aussi très souvent la reconnaissance fonctionnelle de l'anglais, à Montréal du moins.

La question du financement des partis politiques avait occupé beaucoup de place dans le dernier tiers du XX^e siècle. Elle n'est d'actualité depuis que l'État a assaini les mœurs politiques et de qu'il rembourse en partie les dépenses électorales qui sont par ailleurs contrôlées. Elle a été remplacée par un autre enjeu autour duquel n'y a pas de consensus clair : la représentation proportionnelle, qui est l'objet de revendications de plus en plus marquées. À cette question s'en ajoute une autre qui commence à poindre : la représentation des régions peu peuplées et celle des nations amérindiennes.

Si vives pendant un demi-siècle, les discussions constitutionnelles sur le statut du Québec au sein du Canada sont au point mort et ont été remplacées par la négociation d'accords financiers et budgétaires négociés à la pièce (péréquation, financement des infrastructures, accord sur les soins de santé, etc.) entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux. C'est là un changement majeur du paysage politique, par comparaison avec le passé récent. La Chambre des Communes canadienne a reconnu l'existence de la nation québécoise en 2007. Tout se passe comme si la réalité sociologique de la nation québécoise si souvent commentée par les élites canadiennes-françaises depuis un siècle avait fini par trouver place dans les représentations

sociales au Canada anglais et en particulier sur la Colline parlementaire, qui domine la rivière des Outaouais. Reste à voir comment cette reconnaissance se traduira en amendements à la Constitution du Canada, dont le Québec n'est toujours pas signataire.

Bien des difficultés apparaissent à l'horizon des changements à apporter aux institutions et à leur modernisation. Quelques succès méritent cependant d'être signalés, comme la signature de la Paix des Braves entre le gouvernement du Québec et les Cris, premier traité moderne signé entre une nation amérindienne et un gouvernement en place, qui passe pour être un modèle du genre, ou encore la mise en place du gouvernement régional au Nunavik, le territoire nordique du Québec où vivent les Inuits. Il en va de même pour la politique familiale évoquée plus haut, qui correspond aux attentes des jeunes familles, et pour la mise en place d'un régime public d'assurance-médicaments, deux politiques qui font l'envie d'autres provinces canadiennes.

Enfin, il faut rappeler que le Québec est probablement la province canadienne la plus sociale-démocrate dans les années 2000. L'État-providence est critiqué de manière trop rapide et il est impossible de parler de désengagement à l'examen objectif des données statistiques et des indicateurs pertinents. On observe au Québec une autre belle illustration du paradoxe bien toquevillien de l'extension marquée des aspirations à l'égalité lorsque celle-ci progresse. Ainsi la critique de l'État-providence québécois est-elle particulièrement vive alors que sont mises en place un grand nombre de politiques publiques progressistes dont plusieurs ont été évoquées plus haut, comme la mise en place du régime d'assurance-médicaments, du régime de congés parentaux, de programmes d'équité salariale entre les femmes et les hommes, le financement public d'un réseau de garderies, les politiques de développement territorial, le faible accroissement des frais de scolarité à l'université, etc.

Un exemple en particulier mérite d'être signalé : l'adoption de la politique anti-pauvreté par l'Assemblée nationale en 2002. Le Québec est probablement la province canadienne qui fait le plus sur ce plan, et les manières nouvelles de comptabiliser les statistiques mesurant la pauvreté indiquent que l'intervention de l'État est efficace et que les politiques publiques atteignent leur objectif. La nouvelle mesure de pauvreté basée sur le panier de consommation (MPC) développée par le ministère fédéral des Ressources humaines, en collaboration avec Statistique Canada, indique en effet que le Québec est la province canadienne qui compte le taux de pauvreté le plus faible, une bonne nouvelle qui a cependant peu retenu l'attention des médias.

Bref, l'État québécois et l'État canadien ont de la difficulté à réformer les grandes institutions du pays (la gouvernance des nations autochtones, le Sénat, le statut constitutionnel du Québec, les pouvoirs de dépenser, la place du secteur privé), mais ils réussissent à adopter des politiques publiques qui sont efficaces.

Les valeurs québécoises

Plusieurs analystes des valeurs ont eu tendance à occulter ou à minimiser l'importance des valeurs traditionnelles et du conservatisme au Québec dans le dernier tiers du XX^e siècle. Certains ont même présenté la société québécoise comme un exemple typique de société postmoderne marquée par la laïcité, la domination des valeurs féministes et progressistes, la valorisation de l'égalité, la défection vis-à-vis de la religion catholique et la redéfinition de l'appartenance nationale en un sentiment national nouveau, aseptisé, civique, presque sans conscience historique. Or, les débats publics et l'élaboration de nouveaux discours idéologiques dans les années 2000 ont montré qu'il n'en n'était rien et que le Québec était bel et bien une société comme les autres, marquée par des clivages idéologiques et des clivages de valeurs profonds qu'on avait eu tendance à minimiser. Il existe une droite conservatrice au Québec qui est parvenue à s'exprimer dans les urnes lors de plusieurs élections provinciales et fédérales, et les élites traditionnelles catholiques ont fait entendre une voix qui n'est pas sans rappeler certains discours d'un passé qu'on croyait révolu.

Les débats qui ont entouré les travaux de la Commission Bouchard-Taylor sur les accommodements raisonnables dans la seconde moitié de l'année 2007 ont bien illustré la diversité des systèmes de valeurs qui coexistent au sein de la société québécoise, mais aussi l'existence de consensus nouveaux qui sont maintenant acquis. De ce côté, il faut noter que la question de l'égalité entre les femmes et les hommes est maintenant une valeur largement partagée qu'il sera difficile de remettre en question dans toutes les sphères de la société. Si l'égalité parfaite entre les sexes est encore loin d'être acquise, il faut reconnaître que la valorisation de cet objectif et l'appui donné aux mesures adoptées en vue de l'atteindre (comme l'équité salariale ou les congés parentaux) ne font plus de doute. Il en va de même pour le respect des droits de la personne, largement accepté dans la foulée de l'adoption des chartes des droits et même des questions aussi sensibles que le droit à l'avortement ne suscitent plus de débats acrimonieux sur la place publique, contrairement à ce qui se passe aux États-Unis, par exemple. De même, la laïcité des institutions est acceptée, mais

les Québécois entendent continuer à conserver les symboles religieux réinterprétés comme des éléments de la culture québécoise (la croix sur le Mont-Royal à Montréal, les chants de Noël dans les écoles, l'angélus qui sonne à midi et même le crucifix de l'Assemblée nationale, dont certains, plus nombreux, contestent cependant la pertinence au sein de l'institution, alors que ses défenseurs y voient d'abord un symbole culturel avant tout).

Conclusion

Il apparaît de plus en plus évident que le Québec est devenu une société plus différenciée, plus hétérogène sur tous les plans, que par le passé. Les observateurs canadiens-anglais qui étaient nombreux à étudier la société québécoise dans la seconde moitié du XX^e siècle s'étaient plu à la décrire et à la caractériser comme une société tricotée serrée et assez homogène. Assez curieusement, plusieurs analyses d'auteurs francophones – surtout dans les années 1980 et 1990 – avaient de leur côté insisté sur les traits modernes du Québec contemporain, présenté comme un exemple de société ouverte et laïque, assez consensuelle sur le plan des politiques sociales et de la place de l'État, mais une société divisée cependant quant à son avenir constitutionnel. Or, cette vision est elle-même maintenant battue en brèche car les années 2000 ont montré que la société québécoise était elle aussi – comme toute autre société d'ailleurs – divisée, mais selon des lignes de fracture qui lui sont propres.

Rappelons les exemples de débats évoqués plus haut qui illustrent ce fractionnement. L'avenir constitutionnel du Québec divise toujours les indépendantistes et les fédéralistes, mais l'ancien « affirmationisme » canadien-français a refait surface avec la montée de l'Action démocratique du Québec. Des groupes de droite ont maintenant une nouvelle visibilité et la gauche plus dure s'est donné un nouveau parti politique, Québec solidaire. Deux visions de la nation s'opposent, même si la notion de nation québécoise fait maintenant consensus, car les élites s'interrogent sur la place à donner à l'ancien « nous » canadien-français, que certains avaient peut-être trop vite enterré. Le rôle de l'État est remis en question et de nouveaux modèles pour les politiques publiques sont en discussions vives dans tous les milieux, que ce soit sur la façon de dispenser les soins de santé ou sur la gestion des ponts et chaussées. Même la voix de l'Église – qui s'était tue depuis la fin de la Révolution tranquille – se fait de nouveau entendre, ce qui a forcé les voix laïques à reprendre elles-mêmes du service.

Bref, la société québécoise se prépare à vivre une période qui est marquée par les idées, les sentiments et les actions des générations qui suivent celle des babyboomers, qui commencent à penser plus concrètement à prendre leur retraite. Un nouveau maire vient de s'installer à la tête de la ville de Québec et le chef de l'opposition officielle à l'Assemblée nationale de Québec a moins de 40 ans, prélude d'un renouvellement des élites et des tenants du pouvoir dans bien d'autres sphères que le politique.

Le Québec serait mûr pour une autre Révolution tranquille et pour une autre entreprise de réorientation de son devenir collectif. L'avenir de la société québécoise sera façonné par les mutations que nous avons esquissées plus haut, certes, mais celle-ci devra aussi composer avec le nouvel environnement mondial dans lequel elle prend place, ce qui ajoute d'autres éléments d'incertitude pour les nouveaux acteurs entrant en scène dans le millénaire déjà bien entamé. ■

Notes

- 1 Bruno Jean, « Présentation. Le développement territorial : un nouveau regard sur les régions du Québec », *Recherches sociographiques*, vol. 47, no 3 (2006), p. 472.
- 2 Les données qui suivent sont tirées du fascicule 2 publié par l'Office québécois de la langue française, *Langue du travail : indicateurs relatifs à l'évolution de la population active et à l'utilisation des langues au travail en 2001*, Québec, Office québécois de la langue française, 2006.
- 3 Ministère de la Culture et des Communications, *Enquête sur les pratiques culturelles des Québécois 2004*, Québec, Ministère de la Culture et des Communications, 2005.
- 4 Institut de la statistique du Québec, *Statistiques de l'industrie du film*, Québec, ISQ.
- 5 Statistique Canada, *L'écoute de la télévision*, cat. 87F00061F.

* Professeur de sociologie et directeur de la revue *Recherches sociographiques*, Université Laval.